

LETTRE DE RENTREE

Année scolaire 2021 -2022

Chères familles, chers enfants,

J'espère que l'été s'est bien passé et que vous êtes tous en bonne forme. Les vacances sont presque terminées et l'école est prête à vous accueillir pour une nouvelle année scolaire que nous souhaitons le plus normale possible. Le protocole sanitaire a été décliné en 4 options par le ministère (cf tableau récapitulatif en PJ) et nous avons appris ce dimanche que c'est la seconde qui serait applicable à la rentrée (pas de brassage entre les groupes, masques à l'intérieur à partir du CP...). Les parents devront porter le masque devant et dans l'établissement. Je sais pouvoir compter sur votre collaboration pour respecter ces consignes. Je vous souhaite une bonne rentrée.

COMPOSITION DE L'EQUIPE EDUCATIVE

PS : Mme Karine Dudarek-Gory / Mme Elodie Tubbiolo (ASEM et garderie)

MS : Mme Fabienne Rivière / Mme Béatrice Stadler (ASEM et aide aux devoirs)

GS : Mme Alexia Dumonteil/Miscopain assistée (lundi, mardi et jeudi) et Mme Carole Derrieu (le vendredi) assistées par Madison Palau (en attendant le retour de Malika Amrani).

CP : Mme Eva Blachère

CE1 : Mme Isabelle Casalta

CE2 : Mme Caroline Berg (lundi/mardi) et Mme Sylvie Naegelen (jeudi/vendredi)

CM1 : Mme Claudine Raybaud

CM2 : Mme Sylvie Cachard

Classe passerelle : Mme Marie-Françoise Daniels

Regroupement d'adaptation : Mme Sophie Godefroy (mardi et jeudi)

Secrétariat : Mme Laetitia Guérineau

Restauration : Mr Rodrigue Landeau / Mme Marilyne Rodolosi

Maintenance et surveillance au portail : Mr Jean-Claude Rodolosi

AESH : Sarah Ferrat

Contrat d'apprentissage AEPE : Melle Marion Rollin (ASEM en maternelle)

Catéchèse : Sœur Marie Paule et les religieuses de la Communauté, Père Laurent Notareschi, Paule Molto et les enseignantes.

INTERVENANTS :

- Musique : Jean-Didier Traina

- Sport : Association APASH

- Calligraphie : Suzy Lloret

ORGANISATION DE L'ANNEE

Les jours de classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Horaires :

Matin : 8h30 à 12h

Après-midi : 14h à 16h45.

- ❖ **Ces horaires doivent être absolument respectés**, tout retard et toute absence doivent être justifiés. Il ne sera pas possible de pénétrer dans l'école après les sonneries de 8h30 et 14h.
- ❖ Aucune sortie, demandée par les parents, sur le temps scolaire ne sera acceptée sauf si votre enfant bénéficie d'un P.A.I (projet d'accueil individualisé) rédigé par les autorités compétentes (le médecin scolaire et la directrice) et approuvé par l'Inspecteur de la circonscription.

ATTENTION : Merci de noter qu'afin de terminer l'année scolaire le vendredi 1^{er} juillet 2022 nous travaillerons les mercredis 1^{er} septembre 21 (selon planning de rentrée) et le mercredi 8 juin 2022.

HORAIRES D'OUVERTURE DU PORTAIL

Matin : 7h45 à 8h35 et 11h50 à 12h05

Après-midi : 13h50 à 14h05 et 16h30 à 17h15 puis 17h50 à 18h

Les accompagnateurs, même ceux des maternelles, doivent avoir quitté l'établissement à 8h30 lorsque la sonnerie de début de cour retentit.

En raison des contraintes sanitaires merci de ne pas rester dans l'école une fois vos enfants récupérés. Nous comptons sur vous pour nous aider à faire respecter cette mesure.

Pour rentrer dans l'établissement, il est obligatoire de présenter le badge de l'école (ils seront remis aux nouvelles familles au cours de la 1^{ère} semaine). En cas d'absence ou d'oubli, vous devrez attendre l'heure de fermeture du portail pour être accompagné et aller récupérer votre enfant.

RAPPEL : Tout badge égaré et/ou détérioré sera facturé 3€.

Les enfants de maternelles (ainsi que **les CP** jusqu'aux vacances de Noël) **doivent être accompagnés dans leur classe** (leur cour ou lieu de garderie) par **un adulte**. Les plus grands rejoignent seuls la cour de récréation.

Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans la cour de récréation ou dans les locaux sans être accompagné d'un membre de l'équipe pédagogique. Pour faire passer une information à un professeur, merci de la noter dans le cahier de liaison ou d'utiliser école directe.

Les enseignants, notamment en maternelle, ne peuvent pas discuter avec les parents une fois que la sonnerie de début de classe a retenti. Ils doivent s'occuper de leurs élèves.

De même, le soir, afin d'assurer la sécurité des enfants, ils ne s'entretiendront pas avec les familles au moment de la sortie. Néanmoins si vous prenez rendez-vous, ils échangeront avec vous (en présentiel ou distanciel selon les instructions ministérielles) en fonction de leur disponibilité.

APC (activités pédagogiques complémentaires).

Les APC sont proposées à tous les élèves de la GS au CM2, les lundis et jeudis de 12h05 à 12h35. Tous les enfants inscrits devront manger à la cantine afin de garder le portail fermé.

Ces activités pédagogiques complémentaires visent, soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école. Selon les recommandations ministérielles l'accent doit être mis sur la lecture et la compréhension.

L'enseignant vous informera des dates concernant l'inscription de votre enfant.

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée : mercredi 1er septembre 2021 ou jeudi 2 septembre (selon planning communiqué).

Toussaint : du vendredi 22 octobre au lundi 8 novembre.

Noël : du vendredi 17 décembre au lundi 3 janvier 2022

Hiver : du vendredi 4 février au lundi 21 février.

Printemps : du vendredi 8 avril au lundi 25 avril.

Pont de l'ascension : du mardi 24 mai au lundi 30 mai.

Pentecôte : du vendredi 3 juin au mardi 7 juin.

Eté : vendredi 1^{er} juillet.

ATTENTION : L'étude et la garderie débuteront vendredi 3 septembre.

Pas d'étude les veilles de vacances mais uniquement une garderie.

LES MESSES ET LES CELEBRATIONS

Les dates vous seront communiquées ultérieurement après que nous ayons rencontré notre nouveau prêtre.

Les jours de messes et de célébrations, les élèves d'une autre confession pourront arriver à 10h15 (ou sortir à 15h15 selon l'horaire de la manifestation) ou ils seront mis en répartition dans une autre classe (sauf en cas de messe générale, auquel cas ils assisteront de manière passive).

Rappel : pour les célébrations et les messes, les élèves ayant cours de sport le même jour devront prendre un rechange dans un sac et se changer.

DATES A RETENIR (soumis aux conditions sanitaires)

- ✓ PHOTOS DE CLASSE :
 - Primaire : mardi 14 septembre 2021
 - Maternelle : mardi 28 septembre 2021
- ✓ FESTIVAL DU LIVRE : du lundi 24 janvier au vendredi 4 février 2022
- ✓ PETIT DEJEUNER HUMANITAIRE : samedi 27 novembre 2021
- ✓ LOTO : à définir
- ✓ CARNAVAL : Mardi 1^{er} mars 2022.
Nous vous informerons du thème choisi et nous vous confirmerons la date et les horaires après avoir consulté l'inspecteur (plan Vigipirate et protocole sanitaire).
- ✓ ACTION CARITATIVE DE CARÊME : à déterminer.
- ✓ KERMESSE : semaine du 6 au 10 juin 2022 (dates à confirmer)
- ✓ **CLASSE : mercredi 8 juin 2022**

REUNIONS :

Réunions de classe (de 17h à 18h) sous réserve

PS : vendredi 24 septembre

MS : vendredi 10 septembre

GS : vendredi 17 septembre

CP : mardi 7 septembre

CE1 : jeudi 9 septembre

CE2 : mardi 14 septembre

CM1 : lundi 6 septembre

CM2 : lundi 20 septembre

A l'occasion de ces rencontres, les professeurs vous exposent le fonctionnement général de la classe, vous présentent les activités. Ils vous expliquent ce qu'ils attendent de vous et de vos enfants pour l'année à venir. Si vous souhaitez vous entretenir de manière plus personnelle avec eux, merci de prendre un rendez-vous individuel.

Conseils d'établissement : de 17h à 19h

- Mardi 19 octobre 2021.
- Vendredi 28 janvier 2022
- Vendredi 6 mai 2022.

LIVRETS D'EVALUATION

De la PS au CM2 : Les livrets d'évaluation seront en ligne sur EDUMOOV en janvier et en juin.

Le livret scolaire unique (en fin d'année) suivra votre enfant du CP au collège pour les élèves du CM2 et du CE2 et ceux qui quittent l'établissement.

ETUDE ET GARDERIE

La **garderie du matin commence à 7h45** de la PS au CM2. Elle se tient dans la cour des primaires (ou la cantine selon la météo).

Pour les enfants de maternelle, **à partir de 8h20**, l'accueil se fait dans leur cour. Avant cette heure, merci de les laisser à la surveillante dans la grande cour.

Les parents ne sont pas autorisés à attendre dans l'établissement avant 8h20.

Le soir, de 17h à 18h, la garderie pour les maternelles a lieu dans la salle d'accueil (maternelles) alors que l'aide aux devoirs pour les CE1 au CM2 se trouve dans la cantine. A partir de 17h50, les enfants sont tous regroupés dans la cantine (ou grande cour). Les CP, selon les contraintes sanitaires, seront gardés avec les maternelles ou les primaires. Nous vous tiendrons informés.

La surveillance est assurée jusqu'à 18 heures. Après cette heure, les enfants doivent être impérativement récupérés.

Merci de respecter les horaires sans quoi nous vous demanderons de trouver un autre mode de garde.

ATTENTION

- ❖ Dans le cahier de liaison, sur les tableaux d'affichages, sur école directe, par mails seront notées les informations et/ou modifications.
- ❖ Vous devez signer toutes les informations dans le cahier de liaison de votre enfant.
- ❖ Toutes les autorisations de sorties seront signées par les deux parents.
- ❖ Les livrets d'évaluations seront signés informatiquement sur EDUMOOV.
- ❖ **Les cartables à roulettes sont interdits dans toutes les classes.**
- ❖ Les parents doivent attendre leurs enfants à l'extérieur des bâtiments.
- ❖ Il est interdit de circuler en vélo, trottinette, skate... au sein de l'établissement. Ils doivent être laissés en bas de l'école vers le stade.

TENUE :

Chaque enfant doit être vêtu de vêtements **bleus et/ou blancs** marqués à son nom. Les vêtements non réclamés seront donnés (à chaque période de vacances) à des associations. Le tablier (à commander sur le site « letablierbobine.fr » doit être propre et en bon état.

La coupe de cheveux et la tenue doivent être classiques et correctes, les sandales non fermées à l'arrière, les vêtements courts, déchirés ou échancrés, les robes ou corsages à fines bretelles, les tatouages (même éphémères), piercings, boucles d'oreilles (pour les garçons), coloration des cheveux et coiffures rasées, le maquillage (vernis à ongles compris) sont interdits.

Les parents des enfants ne respectant pas le code vestimentaire seront contactés par téléphone afin de venir les changer.

Pas de tenue de sport pour les messes et les célébrations.

Le tablier est obligatoire à partir du 1^{er} octobre jusqu'au 1^{er} juin.

Je me tiens à votre disposition, particulièrement le lundi et le mardi, qui sont mes journées de décharge de direction. Merci de prendre rendez-vous au secrétariat.

La communauté religieuse, le personnel ainsi que l'équipe enseignante se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée scolaire.

Sylvie NAEGELEN